

LE PETIT ESCOIRAIS N°7

2^{er} Trimestre avril/mai/juin 2022



La première fois que je suis venue à Escoire, c'était en septembre 2017. Quel choc !!! soirée moules frites organisée par le Comité des Fêtes.

Tout le village réuni, toutes générations confondues, j'ai alors été convaincue d'avoir fait le bon choix. En effet, j'étais en train d'acheter une maison, tout au bout de la rue des Grands Bois.

J'ai emménagé le 14 décembre 2017 avec mes deux grands fils. J'ai intégré le Comité des Fêtes avec lequel j'ai passé 4 ans de fous rires, travail et plaisir de rendre les gens heureux. J'ai toujours eu envie de m'impliquer dans la vie locale des villes ou villages dans lesquels j'ai vécu et lorsque la nouvelle équipe s'est mise en place, c'est avec bonheur que je me suis lancée dans l'aventure.

Au sein du conseil municipal, je suis à la commission travaux et environnement. Avec Jean-Marie KOCHÉL et Patrick MAZEAU, nous formons une équipe très complémentaire. Nous avons à cœur de nous impliquer au mieux pour mener à bien nos actions.

Je suis heureuse d'avoir pris la décision de rejoindre cette équipe car nous œuvrons tous pour qu'Escoire reste un village où il fait bon vivre.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des élus, une très bonne lecture à toutes et à tous de ce nouveau numéro du Petit Escoirais.

MAIRIE ESCOIRE

Le Bourg – 24420 ESCOIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8H-12H / 13H30-17H



05.53.06.00.24



mairie.escoire@neuf.fr



MairieEscoire



Joël LAGUIONIE, Maire

Sabine GOLFIER DELAGE, 1^{er} Adjointe

Francis GERVEAUX, 2^{er} Adjoint

Jean-Marie KOCHÉL, 3^{er} Adjoint

Céline BARILLOT, conseillère

Sandrine PEYRONET, conseillère

Karine PAROISSE, conseillère

Cécile PHILOTE, conseillère

Pascal DEFILIPPI, conseiller

Patrick MAZEAU, conseiller

L'ECOLE

1) Futur effectif scolaire pour la rentrée de septembre 2022

Pour la rentrée de septembre 2022 l'effectif scolaire sera de 45 élèves répartis ainsi :

- 11 élèves en CP
- 12 élèves en Grande Section
- 12 élèves en Moyenne Section
- 10 élèves en Petite Section



2) Fête de l'œuf



À la suite de la fête de l'œuf qui s'est déroulée le 17 avril à la Maison des Associations d'Escoire et organisée par H.E.C., Patrick FRANCOIS, le Président de l'Association, a remis, à l'ensemble des élèves, un lapin au chocolat pour les remercier de leur participation.

3) Service cantine

A ce jour, la cantine fonctionne avec un service qui peut accueillir jusqu'à 42 enfants.

Avec la montée des effectifs à la rentrée, la solution envisagée est de mettre en place 2 services :

- Le premier pour les élèves de Petite et Moyenne Section
- Le second pour les élèves de Grande Section et CP

D'où l'utilité d'avoir en permanence 3 personnes pour assurer le service à la cantine et la surveillance des enfants

4) Remerciements

Nous tenons à remercier Jade PALLATIER pour sa présence durant le dernier trimestre au service cantine, Lukas PHILOTE pour son implication durant son stage dans les différents services du SIVS, ainsi que Laura et Roméo en Service Civique depuis le mois d'octobre 2021.

Céline BARILLOT, Francis GERVEAUX, Cécile PHILOTE

LES NUISANCES SONORES

Selon l'Arrêté Préfectoral portant réglementation des Bruits de Voisinages n°99-0881 en date du 17 Mai 1999 :

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h / Dimanches : 10 h à 12h



Plusieurs habitants nous ont fait part d'aboiements intempestifs.

RAPPEL, il est prévu par la loi que chaque propriétaire de chien doit

faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements mais davantage la répétition, la durée et le caractère nocturne qui sont pris en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.

LA NATURE

LA REGLEMENTATION DES USAGES DU FEU



(arrêté préfectoral du 05 avril 2017 modifié par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2017) Le non-respect de cet arrêté est puni d'une amende de quatrième classe (135 euros).

Le brûlage des végétaux est interdit du 1^{er} mars au 31 septembre.

L'Ambroisie, Attention Allergie !

Ses **feuilles** sont vertes des deux côtés, minces, découpées

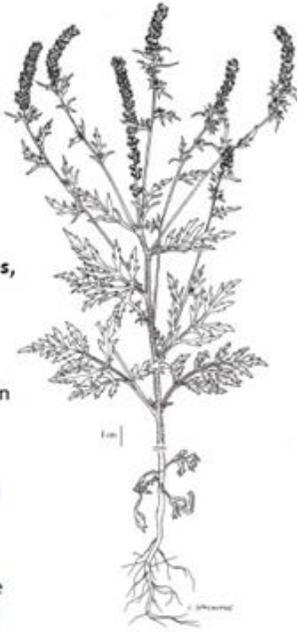


Ses **tiges** sont dressées, sillonnées en longueur souvent velues et ramifiées, rougeâtres

Ses **fleurs** sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés

Sa **hauteur** varie de 0,20 m à 2,00 m

Les **graines** mesurent entre 3 et 6 mm et possèdent de petites épines.



Plantule



Stade végétatif



En fleurs

Ambrosie
Attention allergies !

AMBR01 0 M

TOUS CONCERNÉS CHACUN DOIT AGIR

Le Moustique Tigre !

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est **rayé noir et blanc** (corps et pattes)
- ✓ Il est **très petit (5 mm)**
- ✓ Sa piqûre est **douloureuse**
- ✓ Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)



David, notre employé communal a suivi récemment, une formation afin de savoir identifier et prévenir les moustiques tigres. **Si vous pensez avoir des moustiques tigres chez vous, n'hésitez pas à le contacter par le biais de la mairie.**

LES TRAVAUX

Assainissement



Les travaux avancent à grands pas, en effet à ce jour, le logement communal de la rue Louis de Ranconnet, l'atelier, la maison des Associations et la Mairie sont d'ores et déjà raccordés.

Le raccordement de l'école et du logement communale de la rue Jules Ferry se fera courant juillet.



Voirie

La SNTP est intervenue pour reprendre le goudron sur la rue Jules Ferry mais également dans toutes les rues du village dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens.

Réfection RD6

Les travaux ont débuté le 11 juillet 2022.

Une fois les travaux réalisés d'autres équipes viendront mettre en place la signalisation.

Nous vous souhaitons un bel été.

Jean-Marie KOCHÉL-Patrick MAZEAU-Marie-Karine PAROISSE

L'ECLAIRAGE PUBLIC



La 1^{ère} tranche des travaux de modernisation de l'éclairage public de la commune a débuté fin juin.

Les points lumineux de la route des Gabarres, la rue Jules Ferry, l'allée de la fontaine du Pré ainsi que le début de la rue du Château vétustes sont en cours de remplacement par des luminaires LED.

A la tombée de la nuit les luminaires LED baisseront progressivement en intensité de 70%.

RETOUR SUR LA VIE ESCOIRAISE ET SES DERNIERES ANIMATIONS

17 AVRIL 2022

**ASSOCIATION HUMOUR
ET CULTURE (H.E.C.)**

**3^{ème} éditions du Salon du
livre Humour sur le thème
de l'œuf !**

Un grand merci à Patrick FRANCOIS et son équipe pour cette journée pleine d'humour et de sympathiques rencontres.



Et oui, au Salon du livre de l'Humour, il y a toujours beaucoup d'humour !
Merci à Jean-Louis SAVIGNAC pour les caricatures !



**14 MAI 2022 LES BENEVOLES A
L'HONNEUR ASSOCIATION
D'ENCOURAGEMENT DU DEVOUEMENT
ET DU BENEVOLAT DE LA DORDOGNE
(SEDB 24)**

Promotion « Francine LECA ; professeur de médecine Française spécialisée en chirurgie cardiaque, fondatrice de l'association Mécénat Chirurgie cardiaque – enfant du monde ».

Un trophée FFEDB a été remis pour l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes d'Escoire qui existe depuis 43 ans, à Jacques FAUREL, Président et Jacques ROUBENNOT ancien Président.

Une médaille : a été remise à Raymond SUTOUR par son parrain, Jean-Claude ALLARD.

Une médaille d'honneur a été également remise à Joël LAGUIONIE, pour la commune.



27-28 MAI 2022

COMITE DES FETES

LE GRAND RETOUR DE LA FETE DES ESCARGOTS



Quelle joie après 2 ans d'absence, de retrouver la fête des escargots.
31 000 escargots ont été préparés par l'ensemble des bénévoles !
Une fête réussie, bravo au comité des fêtes.



18 JUIN 2022 ESCOIRE FETE LA MUSIQUE AVEC GRAIN DE PHONIE



**La municipalité continue de développer la culture sur la commune,
1^{ER} CONCERT ORGANISE EN PLEINE RUE**

LE GRATIN ESCOIRAIS DE MARIE HELENE

(cuisson basse température)

*Pour 10 personnes :

1.5 kg de pommes de terre

du gruyère râpé

Sel, poivre et noix de muscade

1.5l de crème semi-épaisse

*Préchauffer votre four à 120°.

*Trancher les pommes de terre en fines lamelles et les répartir dans un plat par couches successives en les assaisonnant entre chaque couche.

*Ajouter sel poivre, noix de muscade et gruyère râpé.

*Verser la crème jusqu'à ce qu'elle recouvre la préparation.

*Enfourner et faire cuire environ deux à trois heures à 150°
(pour tester la cuisson, la pointe d'un couteau doit pouvoir s'enfoncer facilement)

Vous pouvez le maintenir au chaud en attendant de le servir...

C'est un gratin délicieux et très homogène grâce à la cuisson basse température.

Un des plats préféré de Monsieur le Maire !



Bon appétit !!

Merci Marie Hélène

LA BOULE ESCOIRAISE

Inauguration le 2 septembre 2022 à 17H00 en Présence de Germinal PEIRO
Président du Conseil Départemental de la Dordogne et de nos conseillers
départementaux, Christelle BOUCAUD et Stéphane DOBBELS.



VEOLIA

Vous avez été nombreux à nous le demander, le paiement de vos factures d'eau est désormais possible mensuellement.
Vous pouvez demander un paiement mensuel via votre espace Véolia ou en les contactant directement.

L'AGENDA ESCOIRAIS 2022



JUILLET :

30 juillet 20 H 30 :
Clôture du festival MNOP au Château d'Escoire, organisé par la municipalité.

AOUT :

13 aout de 9 H à 12 H 30 : Maison des Associations
Patrick FRANCOIS dédicacera son dernier roman policier
« Meurtres en Salons », suivi d'un apéritif convivial.

SEPTEMBRE :

2 septembre : Inauguration du Terrain de pétanque dans le cadre du budget participatif départemental



3 septembre : Soirée Moules frites organisée par le comité des fêtes



10 septembre : La palette Escoiraise, événement culturel organisé par la municipalité aux côtés de Jean-Claude ALLARD

OCTOBRE :

1er octobre : soirée à thème organisée par le comité des fêtes



Date à confirmer : octobre  rose

DECEMBRE

11 décembre : Le Noël des Enfants d'Escoire
(pour les enfants de 0 à 10 ans)



"Pour les nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'assistante du Père-Noël" au 06.23.19.85.32 🙋

CONCOURS DE PEINTURE LA PALETTE ESCOIRAISE

1^{ère} EDITION Samedi 10 septembre 2022

LES PEINTRES dans les rues et ruelles du VILLAGE D'ESCOIRE



Organisé par la
Municipalité
d'Escoire et Jean-
Claude ALLARD
enfant du pays.

**Escoire, petit Village
pittoresque** avec son
bourg, ses **vieux
toits**, sa **biodiversité
préservée**, son
château de la
deuxième moitié du
XVIII^e. Au cœur du
village la **Chapelle** Saint-

Joseph du **VXII^e** siècle, son clocheton-mur et sa litre funéraire extérieure.
Le village s'étend sur 394 hectares, bâti sur un coteau calcaire et boisé
dominant la vallée argileuse et limoneuse de l'Isle.
Situé à 123 mètres d'altitude, les **rivières Auvézère et Isle** délimitent la
commune.

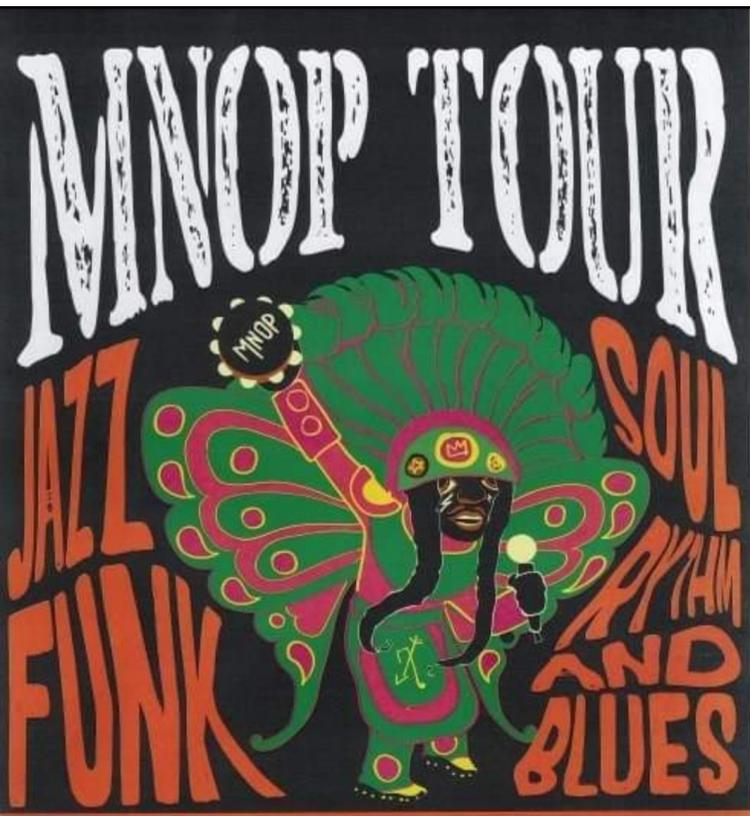
- **CONCOURS ouvert aux amateurs et confirmés**

Accueil des peintres dès 8H30, repas offert aux participants
Exposition des œuvres à 17H00, suivi de la remise des prix

- **CONCOURS ENFANT organisé l'après-midi**



INSCRIPTION GRATUITE avant le 27 août 2022
au 06.77.20.85.92



CLOTURE MNOP TOUR

Avec Kevin
DOUBLE
30 JUILLET 2022

CHATEAU
d'ESCOIRE

5 Euros l'entrée

19H30 restauration
buvette

20H30 concert



Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants d'Escoire

ET VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES D'ETE !



Si vous souhaitez faire paraître une information, un article dans notre prochain bulletin, faire partager une recette, participer à une vitrine..... n'hésitez pas à nous le faire savoir.

COUPON REPONSE A DEPOSER A LA MAIRIE

Je souhaite préserver l'environnement, je désire recevoir les prochains bulletins et flash info par mail

Nom

Prénom

Adresse postale

Adresse mail